

Les cinq objectifs de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) - Interreg V Rhin Supérieur

Objectifs	Types d'actions	Conséquences prévues
<p>1 Renforcer les capacités d'innovation grâce au transfert de savoir et de technologie et augmenter la compétitivité des PME.</p> <p>Correspond aux objectifs spécifiques du programme Interreg : 1, 2, 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projets de coopération dans la recherche appliquée avec une plus grande participation des entreprises. ➤ Coopération renforcée dans la science et l'économie. ➤ Développement de stratégies transfrontalières afin de créer de nouveaux modèles économiques et commerciaux. ➤ Réseaux et clusters régionaux de transfert de savoir et de technologie. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création de coopérations de recherche dans la science et l'économie. ➤ Développement de nouveaux produits, prestations, processus et structures. ➤ Augmentation des transferts entre les institutions de recherche et les entreprises. ➤ Elargissement des opportunités de débouchés des PME. ➤ Garantie transfrontalière de la qualification des employés de PME.
<p>2 Utiliser les opportunités économiques résultant des ressources naturelles, particulièrement dans le domaine du tourisme et des technologies de l'environnement et de l'énergie (Cleantech).</p> <p>Correspond partiellement aux objectifs spécifiques du programme Interreg : 6, 8, 9, 10</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stratégies pour une meilleure accessibilité et une augmentation des capacités des destinations touristiques. ➤ Développement, amélioration et commercialisation d'offres plurisectorielles de haute qualité, orientées vers la création de valeur dans le domaine du tourisme. ➤ Développement, amélioration, commercialisation et extension de l'offre de produits et de services dans le domaine des technologies de l'environnement et de l'énergie (Cleantech). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bonne accessibilité et présence touristique des sites classés au patrimoine naturel et culturel. ➤ Augmentation des activités économiques dans le tourisme grâce à des stratégies de développement régional. ➤ Utilisation de compétences complémentaires dans le domaine Cleantech pour atteindre des nouveaux marchés et groupes cibles. ➤ Valorisation des opportunités commerciales créées par les Cleantech.
<p>3 Améliorer l'attractivité de la région du Rhin supérieur et optimiser la croissance économique régionale grâce à une planification des transports adaptée aux besoins de l'économie.</p> <p>Correspond partiellement aux objectifs spécifiques du programme Interreg : 7, 9</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projets pilotes, par exemple dans la mobilité électrique, études sur le potentiel et la faisabilité pour une planification des transports orientée vers l'économie. ➤ Planification et mise en œuvre de systèmes de transport ainsi que de nouvelles formes de mobilité efficaces, multimodaux et intégrés. ➤ Développement de stratégies, de concepts et d'instruments communs pour augmenter la compétitivité dans le management de la mobilité ainsi que concernant les offres dans le domaine de la logistique et la mobilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation de la compétitivité et des capacités d'innovation des entreprises dans le domaine des nouvelles formes de mobilité et de la logistique. ➤ Projets concrets pour mettre en réseau et coordonner les systèmes et les moyens de transports. ➤ Gérer la mobilité et la logistique de manière plus efficace en faveur de l'économie locale et grâce à la coopération institutionnelle. ➤ Amélioration des conditions générales des clusters de la logistique.



<p>4 Renforcer l'offre de main d'œuvre dans le Rhin supérieur. Correspond partiellement à l'objectif spécifique du programme Interreg : 10</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement et mise en œuvre de nouvelles offres de formations initiales et continues. ➤ Stratégies et mesures pour la qualification et le maintien du personnel qualifié entre autres à travers l'orientation de l'offre de formation initiale et continue vers les pratiques des entreprises. ➤ Conception et mise en œuvre de méthodes et outils permettant la comparaison des formations ainsi que de mesures pour assurer un personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation de l'offre transfrontalière de formation initiale et continue. ➤ Avancées documentées de la coopération et de la coordination ainsi que des améliorations dans la qualification et le maintien du personnel qualifié qui en résultent ➤ Réduction des obstacles administratifs et matériels à la mobilité transfrontalière du personnel qualifié.
<p>5 Garantir la coopération institutionnelle dans le Rhin supérieur nécessaire à la compétitivité régionale. Correspond partiellement à l'objectif spécifique du programme Interreg : 11</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création, développement et optimisation de la coopération pour améliorer la compétitivité. ➤ Elaboration et mise en œuvre des stratégies de développement. ➤ Augmentation des innovations et de la qualité de l'offre de service transfrontalier des administrations et institutions. ➤ Evaluation du potentiel. ➤ Extension de projets pilotes fructueux pour des prestations et des établissements gérés en commun exemple maison de santé transfrontalière. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration des conditions générales économiques dans la région du Rhin supérieur. ➤ Amélioration de la gouvernance entre les acteurs transfrontaliers par rapport à l'efficacité et l'efficacé sur la base de la stratégie 2020 de la Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur.

Informations supplémentaires :

- Vous pouvez accéder aux documents du programme Interreg V Rhin supérieur sous la rubrique Actualité > [Downloads](#) sur le [site Web de la Regio Basiliensis](#), entre autres:
 - [Programme opérationnel](#) Interreg V Rhin supérieur
 - [Guide](#) destiné aux partenaires suisses de projets avec les objectifs spécifiques du programme Interreg V Rhin supérieur
- Le [site web du programme Interreg V Rhin supérieur](#)
- Le [site web de la Regio Basiliensis](#) sous la rubrique Programmes > [Interreg](#)

Contact :

Service de coordination intercantonal auprès de la Regio Basiliensis (IKRB)
Andreas Doppler (Responsable Programmes de Coopération)
St. Jakobs-Strasse 25
Postfach
4010 Bâle
0041 61 915 15 15
andreas.doppler@regbas.ch
www.regbas.ch